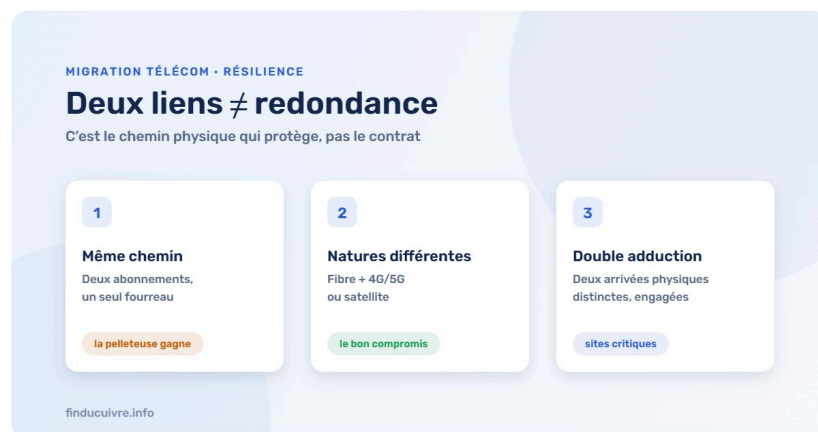




Double adduction fibre : quand un site justifie deux arrivées distinctes

« Nous avons deux fibres, nous sommes redondants. » C'est la phrase la plus dangereuse de la continuité télécom — parce qu'elle est vraie seulement si les deux fibres n'empruntent pas le même chemin. Or, dans la majorité des cas, deux liens souscrits sans précaution particulière entrent dans le bâtiment par le même fourreau, remontent la même rue et passent par le même point technique : une pelleteuse les coupe ensemble. La **double adduction** — deux arrivées physiquement distinctes — est la réponse à ce problème. Voici ce qu'elle implique vraiment.

De quoi parle-t-on exactement

Une adduction, c'est le chemin physique par lequel les réseaux entrent dans votre bâtiment : le fourreau, la chambre de tirage en limite de propriété, le point de pénétration. Une **double adduction** signifie deux de ces chemins, séparés géographiquement — typiquement deux façades opposées, deux rues, deux chambres distinctes. À ne pas confondre avec le simple fait d'avoir deux abonnements : deux contrats, même chez deux opérateurs différents, peuvent parfaitement partager le même génie civil, car les opérateurs commerciaux louent souvent la même infrastructure sous-jacente.

Les trois niveaux de « redondance » — et ce qu'ils protègent

- **Deux liens, même chemin** : protège d'une panne d'équipement ou d'une avarie opérateur — pas d'une coupure de câble. C'est le cas le plus fréquent, et le plus mal compris.
- **Deux liens de natures différentes** (fibre + [4G/5G](#) ou satellite) : protège de presque tout, à débit dégradé pendant la panne. C'est le meilleur rapport protection/prix, et la recommandation par défaut de nos articles sur [les architectures de secours](#).

- **Double adduction fibre** : deux chemins physiques distincts, à pleine performance sur les deux liens. La protection maximale — et la plus coûteuse.

Ce que ça coûte, et pourquoi

La double adduction cumule trois postes : **deux abonnements** pleins (souvent deux [liens dédiés FTTO](#) avec leurs garanties), les **travaux de génie civil** pour créer la seconde arrivée si elle n'existe pas — poste très variable, de quelques milliers d'euros à beaucoup plus selon la distance au réseau et la voirie à traverser —, et l'**équipement réseau** capable d'exploiter les deux liens (routeur redondé, souvent piloté en [SD-WAN](#)). C'est un investissement de site critique, à mettre en regard du coût d'une journée d'arrêt — le calcul que pose [le coût d'une coupure non anticipée](#).

Vérifier la distinction réelle des chemins

C'est le point sur lequel se joue toute la valeur du dispositif — et il ne se vérifie pas sur une plaquette commerciale. Trois exigences à porter au cahier des charges : demander aux opérateurs un **engagement écrit de cheminement distinct** (certains le formalisent sous forme d'option « voies séparées » ou équivalent) ; obtenir la **description des points d'entrée** et, si possible, un schéma de raccordement ; et **refaire la vérification après tout changement** — une réorganisation de réseau côté opérateur peut ramener les deux liens sur un chemin commun sans que personne ne vous prévienne. À défaut d'engagement contractuel, considérez que vous avez deux liens, pas une double adduction.

Quels sites la justifient vraiment

Peu, en réalité — et c'est une bonne nouvelle budgétaire. Les candidats légitimes : **sites de production** dont l'arrêt se chiffre en dizaines de milliers d'euros par jour, **établissements de santé** et structures d'hébergement, **centres de contact** et sièges portant la téléphonie de tout un réseau, **data centers** et salles serveurs hébergeant les applications de plusieurs sites. Pour tous les autres — agences, commerces, mairies, cabinets, bureaux —, la combinaison **fibre + secours mobile bien dimensionné** offre 90 % de la protection pour une fraction du coût. Le bon réflexe reste l'allocation site par site décrite dans [l'arbitrage économique](#) : mettre la dépense de garantie là où l'indisponibilité coûte vraiment.

En synthèse

- Deux abonnements ne font pas une redondance : **c'est le chemin physique qui compte.**
- Trois niveaux : même chemin (faible), natures différentes (le bon compromis), double adduction (maximal).
- La distinction des chemins s'**exige par écrit** et se re-vérifie après chaque changement.
- Réservée aux sites dont l'arrêt coûte cher ; ailleurs, fibre + secours mobile suffit largement.

Cet article décrit des principes d'architecture à visée d'information. La faisabilité et le coût d'une double adduction dépendent entièrement de la configuration locale du génie civil et se déterminent sur étude, opérateur par opérateur.

Pour aller plus loin

- [Secours de lien : actif/passif, actif/actif, bascule automatique](#)
- [FTTH vs FTTO : quelle fibre pour quel usage professionnel ?](#)
- [Comprendre la GTR \(Garantie de Temps de Rétablissement\)](#)
- [Intégrer les télécoms au plan de continuité \(PCA/PRA\)](#)

Un site où l'arrêt n'est pas envisageable ?

AILERYS Conseil évalue la faisabilité d'une double adduction, rédige les exigences de cheminement au cahier des charges et compare les scénarios.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [SD-WAN vs MPLS : le match de l'interconnexion multisite](#)
- [Dimensionner un secours 4G/5G : débit, enveloppe data et tests](#)
- [FTTH, FTTB, FTTE, FTTO : comprendre et comparer les 4 fibres](#)
- [Résilience et secours mobile : assurer la continuité de service](#)